

## Formation à la coordination de l'accueil familial de jour

Formation continue – 2020-2021

**Analyse de pratique – Mme Colette Lechenne**

### Formulaire d'inscription

A retourner **avant le 19 octobre 2020**

à la HETSL, Unité de formation continue, ch. des Abeilles 14, 1010 Lausanne

#### Renseignements généraux et coordonnées privées

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse privée complète : .....

.....

Téléphone privé : ..... Téléphone portable : .....

E-mail (privé ou professionnel) : .....

#### Coordonnées professionnelles

Nom de l'institution : .....

Adresse complète : .....

.....

Téléphone professionnel : .....

Canton d'exercice de la fonction de coordinatrice – coordinateur : .....

**Renseignements professionnels :**

Certificat de fin de formation de coordinatrice - coordinateur de réseau d'accueil familial de jour  
 obtenu en : .....

En fonction depuis le : .....

Sans certificat de formation à la coordination de l'accueil familial de jour

En fonction à (ville, canton) : .....

Depuis le : .....

**Calendrier de la formation :**

Jeu	19 novembre 2020	8h30 à 11h45
Jeu	10 décembre 2020	8h30 à 11h45
Jeu	14 janvier 2021	8h30 à 11h45
Jeu	4 mars 2021	8h30 à 11h45
Jeu	29 avril 2021	8h30 à 11h45
Jeu	3 juin 2021	8h30 à 11h45

**Conditions financières :**

Article 5 du règlement de formation

- Les désistements ou reports doivent être communiqués par courrier recommandé au secrétariat de l'UFC.
- La formation doit être intégralement payée au plus tard 15 jours avant le premier jour de cours.
- En cas de désistement :
  - o la finance d'inscription de CHF 200.- reste acquise quelle que soit la décision d'admission, car votre dossier est traité.
  - o les frais de formation restent dus selon les modalités suivantes :
    - Après confirmation d'admission : 20%
    - Jusqu'à 30 jours avant le début de la formation : 50%
    - Moins de 30 jours avant le début de la formation : les frais sont intégralement dus
- En cas d'exclusion de la formation ou d'échec définitif, les frais de formation dus ne sont pas remboursés.
- Dans le cas d'un imprévu dont la gravité peut être établie (maladie, contexte personnel et/ou social bouleversé), les conditions ci-dessus pourront être adaptées au cas par cas.

**Je m'inscris pour :**

- La formation à la coordination de l'accueil familial de jour – formation continue – analyse de pratique, cycle de formation 2020-2021.

Je m'engage à participer à l'ensemble de la formation.

**Frais de formation : CHF 690.- pour 6 séances, payables au plus tard 15 jours avant le premier jour de cours.**

- J'ai pris connaissance du descriptif de la formation, ainsi que de ses conditions de participation et de paiement et je les accepte
- Facture à adresser à votre institution (à l'adresse que vous avez mentionnée en 1ère page)
- Facture à adresser à votre adresse privée

Date : .....

Signature : .....